

Appel à proposition de Call for Papers

Revue de l'Entrepreneuriat

La Revue de l'Entrepreneuriat est une revue internationale de premier rang (rang FNEGE 2) dans le domaine de la recherche en entrepreneuriat. Editée par l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, elle publie des travaux relatifs au phénomène entrepreneurial, aux dynamiques entrepreneuriales, à l'entrepreneur et cela dans une perspective transversale pouvant allier finance, stratégie, marketing à l'entrepreneuriat. Soucieuse de publier des travaux directement en lien avec les pratiques professionnelles et les enjeux d'actualités, nous sommes heureux de proposer à la communauté des sciences de gestion de soumettre des **projets de numéros spéciaux** portant sur des thématiques en lien avec la ligne éditoriale de la revue. **La date limite est fixée au 15 décembre 2020.** Les propositions de numéros spéciaux doivent démontrer leur potentiel d'impact élevé sur un domaine de recherche relatif à l'entrepreneuriat et à l'innovation, tel que défini par la ligne éditoriale de la revue (http://entrepreneuriat.com/pole-recherche/revue_entrepreneuriat/). Elles doivent également mettre en avant les enjeux, et démontrer qu'une communauté de chercheurs est susceptible de répondre à l'appel. Les propositions de toutes disciplines sont les bienvenues. L'équipe éditoriale de la Revue de l'Entrepreneuriat est particulièrement intéressée par les propositions d'équipes éditoriales qui ont déjà l'expérience de publications dans des revues francophones et anglo-saxonnes de bon niveau. Les sujets nouveaux et peu étudiés concernant le phénomène entrepreneurial, les écosystèmes entrepreneuriaux, la tension virtuel/réel dans le quotidien de l'entrepreneur, les nouveaux lieux pour entreprendre, les formes hybrides ou flexibles de l'entrepreneuriat, les apports des dynamiques entrepreneuriales des pays du Sud au pays du Nord, les questions critiques, les questions de santé des entrepreneurs sont particulièrement encouragés. Par ailleurs, les méthodologies innovantes, les analyses croisées et l'interdisciplinarité sont également acceptés. Une posture pragmatiste développant une réflexion théorique mobilisable par les praticiens et leurs accompagnateurs est également bienvenue.

Le document décrivant le projet de numéros spéciaux qui sera soumis à la rédaction en chef de la Revue de l'Entrepreneuriat devra présenter les éditeurs invités constituant l'équipe, ainsi qu'un descriptif des intérêts académiques de la thématique proposée et une estimation de son impact au sein de la communauté scientifique. La publication du numéro spécial sélectionné pour être mené au cours de 2021, fera l'objet d'une publication au premier semestre 2022.

Consignes aux éditeurs invités dans le cadre de Numéros Spéciaux

Chaque année, la Revue de l'Entrepreneuriat lance un appel à numéros spéciaux, avec une date de soumission au plus tard le 15 décembre de chaque année.

1. Processus de soumission de la candidature

Les candidatures pour soumettre un numéro spécial comprennent les éléments suivants :

1) Un résumé du sujet du numéro spécial justifiant de son intérêt pour la revue et montrant une audience suffisamment élevée. Il est complété d'une description de l'angle d'étude du sujet. Cette section ne doit pas dépasser 2 pages.

2) Les noms et affiliations de l'équipe éditoriale invitée, en veillant à fournir des détails sur l'expérience antérieure de l'équipe en matière de révision et d'édition, ainsi qu'une déclaration concernant l'expertise et l'expérience de chaque membre en matière de publication dans le domaine du numéro spécial. Toutefois, le numéro spécial est ouvert à toutes les équipes quels que soient leurs antécédents de recherche, même si la diversité des universités et écoles représentées constitue un plus. Cette section est limitée à une page par membre de l'équipe éditoriale.

3) Les ateliers et les activités de développement des articles qui seront associés à la proposition du numéro spécial. Les espaces de diffusion de l'appel à articles sont également précisés.

4) Un calendrier détaillé pour le numéro spécial. Même si la Revue propose aux équipes de rédaction invitées une date de publication une fois le projet accepté, l'équipe sélectionnée inclut dans sa proposition un rétro-planning avec les dates d'échéance pour les soumissions, les révisions, les lettres de décision et les versions finales des articles acceptés.

Généralement, 3 à 4 mois sont nécessaires entre l'appel et la réception des premières versions des auteurs. 2 mois sont attendus pour le processus de révision. 2 mois sont accordés pour soumettre une version finale. Le numéro spécial est publié dans le dernier numéro de l'année de la Revue de l'Entrepreneuriat.

5) Une liste d'évaluateurs potentiels, spécialistes de la thématique.

2. Processus d'acceptation de la candidature

La candidature est étudiée en réunion éditoriale, rassemblant les rédactrices en chef, le secrétaire de rédaction et le comité des rédacteurs associés.

3. Processus une fois la candidature acceptée

1) Les rédacteurs invités s'engagent à respecter la ligne éditoriale et la charte éthique de la revue, ainsi que les consignes aux auteurs et aux évaluateurs.

2) Si les articles correspondent aux consignes aux auteurs, et sont en cohérence avec le thème du numéro spécial, les rédacteurs invités soumettent les articles reçus à trois évaluateurs au moins. Si les deux premiers sont en désaccord, c'est le troisième qui permet d'éclairer la décision éditoriale.

Cinq décisions sont possibles :

- # le rejet avant la soumission à tout évaluateur,
- # le rejet, éclairé par les avis des évaluateurs,
- # les révisions majeures : l'article doit être amélioré par l'auteur et est à nouveau soumis aux mêmes évaluateurs pour recueillir leurs avis sur la suite du processus ;
- # les révisions mineures : l'article doit être amélioré par l'auteur, les éditeurs invités vérifient que les modifications sont apportées et décident de l'acceptation ;
- # l'acceptation.

En cas de litige ou de difficulté à prendre une décision, les rédactrices en chef de la Revue de l'Entrepreneuriat tranchent.

3) Si le numéro spécial fait suite à une conférence, les papiers soumis doivent être considérablement retravaillés et rendus conformes aux standards de la revue. Il est de la responsabilité des éditeurs associés de vérifier l'amélioration des articles.

5) L'équipe éditoriale invitée rédige un court article introductif au numéro spécial. Cet éditorial met en perspective la thématique et met en lien les articles acceptés composant le numéro spécial. Il est de la responsabilité des éditeurs invités de veiller à l'équilibre du numéro spécial, en termes d'audience locale et internationale, et en termes d'établissement de recherche d'affiliation des auteurs. L'éditorial ne doit pas excéder 5 pages et est soumis aux rédactrices en chef avant publication, par e-mail.

6) Il est de la responsabilité des éditeurs invités de vérifier que les articles acceptés respectent scrupuleusement les normes et consignes de la revue (http://entrepreneuriat.com/pole-recherche/revue_entrepreneuriat/). En cas de sélection, les rédacteurs invités s'engagent à respecter la ligne éditoriale et la charte éthique de la revue, ainsi que les consignes aux auteurs et aux évaluateurs (http://entrepreneuriat.com/pole-recherche/revue_entrepreneuriat/)